

Bonjour !

Nous vous adressons ce jour notre « Flash Info » mensuel. Utilisant l'e-mail, il a pour objectif de garder le contact avec vous, même durant tout l'été !

***Nous vous en souhaitons une bonne lecture et un très bel été !
L'équipe du CNV***



A vos agendas !

26 juin	Commission 45	Date limite de remise des dossiers: 30 mai
12 septembre	Commission 45	Date limite de remise des dossiers: 16 août
19 septembre	Commission 2	Date limite de remise des dossiers: 22 août
03 octobre	Commission 45	Date limite de remise des dossiers: 05 septembre
05 octobre	Commission 3	Date limite de remise des dossiers: 06 septembre
11 octobre	Commission 6	Date limite de remise des dossiers: 13 septembre
12 octobre	Commission 1	Date limite de remise des dossiers: 27 septembre
19 octobre	Commission 7	Date limite de remise des dossiers « Diffusion » : 1 ^{er} septembre
		Date limite de remise des dossiers « Création » : 21 septembre
31 octobre	Commission 45	Date limite de remise des dossiers: 24 octobre
14 novembre	Commission 2	Date limite de remise des dossiers: 17 octobre
22 novembre	Commission 6	Date limite de remise des dossiers: 25 octobre
28 novembre	Commission 45	Date limite de remise des dossiers: 21 novembre
30 novembre	Commission 1	Date limite de remise des dossiers: 15 novembre
05 décembre	Commission 7	Date limite de remise des dossiers « Diffusion » : 1 ^{er} septembre
		Date limite de remise des dossiers « Diffusion » : 07 novembre

Le **calendrier annuel des commissions** est en ligne : <http://cnv.fr/nav:commissions>



Les publications du CNV !



Le [Rapport d'Activité 2005](#) est désormais accessible au téléchargement sur notre site : www.cnv.fr



Les [premiers éléments statistiques « inédits » sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2005](#), sont également accessibles sur le site du CNV !

Au 30 avril 2006, le nombre total d'entrées déclarées* au titre de spectacles organisés en 2005 est de 15,6 millions, pour 29.689 représentations à entrées payantes. Une représentation moyenne compte 525 entrées pour un prix moyen hors taxe du billet de 26 euros.

La répartition par genre montre que la « Chanson » représente 36 % des entrées déclarées au CNV, suivie du « Pop-Rock et genres assimilés » à hauteur de 18 % des entrées déclarées, du « spectacle d'humour, musical ou non) pour 14 %. Suivent les « musiques du monde » (7%), le « Jazz et les musiques improvisées » (6%)...etc

La répartition géographique des entrées payantes déclarées mesure les parts respectives de l'Ile de France et des autres régions ; la première représente à elle- seule 46 % des représentations déclarées, mais « seulement » 35 % des entrées déclarées. Les régions Rhône-Alpes, PACA et Pays de la Loire pointent en tête, et dans cet ordre, derrière l'Ile-de-France, et devant les régions Bretagne, Nord-Pas-De-Calais, Midi-Pyrénées...

On note enfin, à propos du statut juridique des organisateurs, que le secteur associatif arrive en tête du nombre de représentations déclarées (45 %, contre 43 % aux entreprises à statut commercial) ; en revanche, ces proportions s'inversent si l'on vise le nombre d'entrées (27 % pour le secteur associatif

contre 66 % pour les entreprises à statut commercial) et davantage encore si l'on vise la taxe générée (16 % pour le secteur associatif et 80 % pour les entreprises en forme commerciale)

**Le choix a été fait d'arrêter le décompte des déclarations pour les spectacles 2005 au 30 avril 2006, date limite théorique de déclarations des derniers spectacles de 2005 ; bien évidemment, d'autres déclarations portant sur 2005 pourront continuer à parvenir au CNV dans les mois à venir, mais le choix d'un décompte au 30 avril sera repris dans les années à venir pour permettre les comparaisons. On rappellera également que ne sont, par définition, pris en compte pour ces statistiques que les représentations effectivement déclarées.*



Le numéro d'été de la [Lettre Info du CNV](#) est déjà accessible sur le site, avant sa diffusion postale auprès des affiliés.



Proposez vos visuels d'artistes, festivals... pour publication dans les outils de communication du CNV. En savoir plus: [cliquez ici !](#)



Le CNV y sera !

L'équipe du CNV sera aux [Eurockéennes de Belfort](#), fin juin & début juillet, ainsi qu'aux [Francofolies de La Rochelle](#), mi-juillet !

Pour rencontrer, Frédéric Rosenthal, Chargé de la Communication et convenir en amont d'un rendez-vous: frédéric.rosenthal@cnv.fr

L'équipe du CNV sera aux [Vielles Charrues](#), début juillet !

Pour rencontrer, Cathy Damour, Responsables du secteur "Activités de production" et convenir en amont d'un rendez-vous : cathy.damour@cnv.fr



Rencontre avec le spectacle vivant Australien.

Le CNV et le [Bureau Export](#) vous invitent le 20 juillet 2006 à venir rencontrer des professionnels australiens au CNV, 9 boulevard des Batignolles 75008 Paris, de 10 à 12h30.

Sont présentés Peter NOBLE, promoteur de spectacles et organisateur de l'East & Coast Bay Blues Festival et Jordan TOPSHELF producteur de spectacles spécialisé dans la Musique World et la Chanson. Inscrivez-vous par mail: habiba.salem@cnv.fr ou par téléphone 01 56 69 11 44.



La tournée d'information du CNV en régions se poursuivra dès la rentrée de septembre...

... en commençant par la région PACA, la région Poitou Charente et les Yvelines (IDF). Des précisions suivront dans les prochains Flash Infos et un compte-rendu des présentations sera en ligne, très prochainement, sur le site du [CNV](#).



Frédéric Lombard (de la DRAC Centre), Antoine Masure (CNV) et Benoit Morin (de Culture O Centre), accueillis pour l'occasion par [L'Astrolabe](#), sont intervenus le 8 juin dernier, devant les professionnels et institutionnels de la région Centre.



Profitez de l'été ! Affiliez-vous au CNV !

Les mois d'été sont propices aux travaux administratifs relégués au second plan le reste de l'année. Profitez-en pour faire les démarches d'affiliation gratuite (!) au CNV et ainsi pouvoir bénéficier des

nombreuses aides. [Cliquez ici](#)  !



Décret "lieux musicaux" du 15 déc. 1998 : l'association [AGI-SON](http://www.agi-son.org) besoin de votre opinion !

Afin d'inciter les pouvoirs publics à élaborer une réglementation plus adaptée à la musique vivante, l'association [AGI-SON](http://www.agi-son.org) veut dresser un bilan de l'application et des conséquences de la réglementation actuelle. Vous êtes exploitant de salle, producteur, diffuseur, artiste ou technicien ? Aidez AGI-SON à dresser ce bilan en répondant au questionnaire en ligne à l'adresse suivante : <http://questionnaire-decret.agi-son.org/bienvenue.html>. Contact : info@agi-son.org / 01.42.65.73.21



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

Flash Info - Juin 2006

Si votre gestionnaire de mail est configuré pas défaut sur « texte brut »,
basculez en « format html » pour une lecture plus conviviale.

Une version au format PDF est également jointe au présent mail.

Notre fichier d'adresses e-mail a été réactualisé.

Merci de nous faire part de vos éventuels souhaits relatifs aux adresses des destinataires.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci d'adresser un mail à elsa.delolme@cnv.fr

Merci pour votre aide et compréhension.

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>